Un député UMP veut obliger les sportifs à chanter La Marseillaise

06/02/2009 à 17h49

Jean-Claude Guibal, député-maire (UMP) de Menton (Alpes-Maritimes), a déposé une proposition de loi pour contraindre tous les sportifs évoluant en équipe nationale à chanter l'hymne national, sous peine d'exclusion. Selon l'AFP, M. Guibal explique, dans l'exposé de ses motifs, que sous le maillot bleu les sportifs *'ne représentent pas leur club, mais la France'* .

'A ce titre, ils doivent en respecter les symboles, au nombre desquels on compte le drapeau, le maillot et l'hymne. Si les joueurs n'estiment pas indispensable de connaître la Marseillaise et de la chanter pendant son exécution, démontrant ainsi leur fierté de représenter la France, comment s'étonner que d'autres n'hésitent pas à la siffler ?', a-t-il poursuivi, faisant référence aux incidents qui ont eu lieu récemment au Stade de France lors d'un match amical avec la Tunisie. Source